



Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 DECEMBRE 2025
(Date de convocation : 28 novembre 2025)

Délibération N° 20251204-17

Le quatre décembre deux mille vingt-cinq à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Dominique Borgella-Adjudant, Mme Sarah Laguerre, M. Thibaut Maurin, M. Thierry Ribeiro, Mme Viviane Torné, M. Laurent Santucci, M. Jean-François Rabaud, M. Sylvain Saligot, M. Etienne Lay et Mme Aurore Ville, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à Mme Aurore Ville
Mme Catherine Pécondon-Montgaillard : procuration donnée Alexandre Pujo-Menjouet
Mme Mélissa Pujo-Menjouet : procuration donnée à Mme Dominique Borgella-Adjudant
M. Benjamin Soucaze-Soudat : procuration donnée à M. Etienne Lay

Secrétaire de séance : Mme Dominique Borgella-Adjudant

Objet : ADHESION CEREMA

Monsieur le Maire explique que la Mairie adhère au CEREMA depuis 2023, l'adhésion permet de bénéficier d'un accompagnement sur les projets et équipements du territoires.

En 2024, le CEREMA a accompagné la commune dans le cadre du Programme National Ponts. Il a recensé et fait un diagnostic sur une vingtaine de ponts et piliers de soutènement. Puis, a proposé un programme d'investissements pour leur réhabilitation et leur mise en sécurité. Il est proposé de renouveler l'adhésion de la commune auprès du CEREMA pour un montant de 500€ par an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Article Unique** : décide de renouveler l'adhésion de la commune auprès du CEREMA pour un montant de 500€ par an.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 16/12/2025

Fait pour extrait conforme

Le Maire

Alexandre Pujo-Menjouet

